ESSAI

MONOGRAPHIQUE ET ICONOGRAPHIQUE

DE LA TRIBU

DES COSSYPHIDES,

PAR

LE Mis F. DE BRÊME,

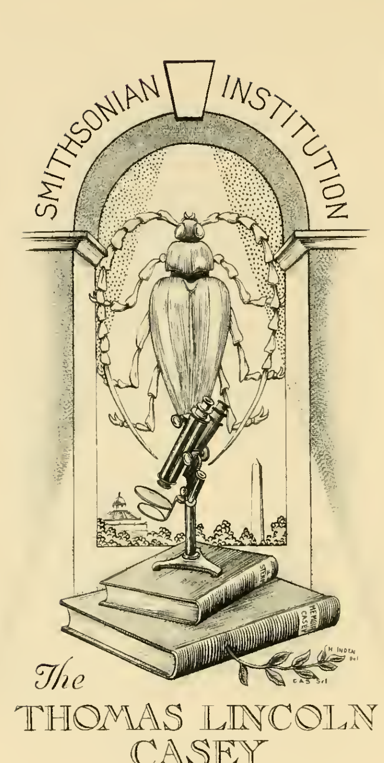
CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE TURIN ET DE CELLE ROYALE DES SCIENCES, DES ARTS ET D'AGRICULTURE DE LILLE ;
MEMBRE ORDINAIRE DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES NATURALISTES DE MOSCOW
ET DES SOCIÉTÉS ENTOMOLOGIQUES DE FRANCE ET DE LONDRES.

Première Partie.

Prix : 12 fr.

PARIS
CHEZ A. DEYROLLE, NATURALISTE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE DE FRANCE
RUE DE LA MONNAIE, 19 ET RUE DE RIVOLI. 77.

1862


SMITHSONIAN INSTITUTION
The
THOMAS LINCOLN
CASEY

ESSAI

SUR

LES COSSYPHIDES.

Vaugirard, imp. de J. Delacour, rue de Sèvres, 94.

ESSAI

MONOGRAPHIQUE ET ICONOGRAPHIQUE

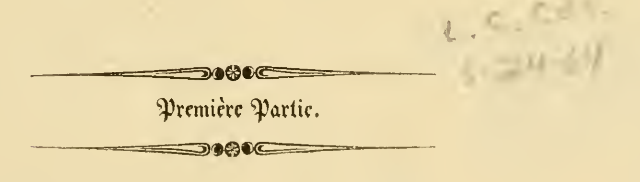
DE LA TRIBU

DES COSSYPHIDES,

PAR

LE M[is] F. DE BRÊME,

ASSOCIÉ CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE TURIN,
MEMBRE DES SOCIÉTÉS ENTOMOLOGIQUES DE FRANCE
ET DE LONDRES.



Première Partie.

PARIS,

LACHEZE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
Rue des Mathurins-Saint-Jacques, 24.
1842

AVERTISSEMENT.

Voici enfin la première partie de mon Essai sur les Cossyphides, dont la publication a été si longtemps différée par la tardive communication de plusieurs espèces nouvelles qui y figurent.

Des circonstances indépendantes de ma volonté sont cause aussi que les espèces ne se suivent pas toujours dans les planches d'après l'ordre rigousement exact des Sous-Genres. Chaque espèce étant nommée au bas de la planche, et accompagnée d'un numéro correspondant au texte, il sera toujours aisé de la retrouver.

Les noms de genre et d'espèce qui ne sont pas suivis d'un nom d'auteur sont de moi : j'évite ainsi des répétitions inutiles.

Mis DE BRÈME.

Paris, 15 septembre 1842.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

La section des Hétéromères comprend tous les insectes de l'ordre des Coléoptères n'ayant que quatre articles aux tarses postérieurs et cinq aux autres tarses (1); maintenant que la méthode de Geoffroy est sur le point de s'écrouler, le mot *Hétéromère* ne saurait être conservé qu'autant qu'il serait prit dans son acception étymologique; le caractère exceptionnel qu'il indique dans les organes de la locomotion, et les rapports presque toujours constans de ce même caractère avec les autres organes qui servent à la classification de ces insectes, sont d'une trop grande importance pour être abandonnés : c'est ce qui m'engage à maintenir cette grande division, qui comprendra la majeure partie des Coléoptères *n'ayant pas un nombre égal d'articles à tous les tarses*. Quant aux coupes secondaires introduites par Latreille, elles ne sont ni naturelles ni suffisamment caractérisées, il est maintenant évident qu'elles ne sont plus à la hauteur de la science, et qu'elles ne peuvent plus être adoptées.

(1) On doit à Geoffroy, la création de cette section, à laquelle, cependant, il n'avait pas imposé de nom. C'est M. Duméril qui, le premier, a proposé, dans sa *Zoologie Analytique*, d'appliquer à ces insectes le nom adjectif d'*Hétéromérés*, qui a été enfin changé par tous les entomologistes en celui d'Hétéromères.

M. Solier, dans son estimable travail sur les Collaptérides, a reconnu le premier que l'existence d'un crochet corné au lobe interne de la mâchoire, n'est pas un caractère exclusif des Mélasomes, ni même qui convienne à tous les insectes de cette famille, non plus que celui fondé sur l'absence et la présence des ailes : dès lors il a été indispensable de chercher ailleurs des caractères plus naturels et plus constans. Pour atteindre ce but, M. Solier a cru devoir distribuer les Hétéromères en trois grandes divisions, qu'il subdivise ensuite en sept familles ; chacune de celles-ci est encore partagée en sous-divisions, et enfin en tribus et en genres ; les deux familles les plus importantes, c'est-à-dire, les *Collaptérides* et les *Corysoptérides*, font partie de la première grande division, et comprennent à peu de chose près, l'une les *Piméliaires* et les *Blapsites* de Latreille, l'autre, presque tous les *Taxicornes*, les *Hélopiens* et les *Ténébrionites* du même auteur.

Ici le même reproche peut encore, il me semble, s'adresser à M. Solier, car ces coupes si nombreuses, ne me paraissent pas assez franchement caractérisées ; les deux familles que je viens de citer renferment l'une et l'autre des genres dont les élytres sont tantôt soudées, tantôt libres, et couvrant des ailes quelquefois propres au vol, quelquefois avortées, et je n'ai point toujours reconnu enfin que les mâchoires fussent constamment inermes, alors que dans les genres de la famille des Collaptérides, il s'en

trouve à élytres soudées. Au reste, l'auteur reconnaît lui-même dans ces règles de nombreuses exceptions, qui l'on conduit à éloigner quelquefois des genres dont les analogies sont évidentes, et même à en subdiviser d'autres à cause du seul fait de la présence ou de l'absence des ailes ; tel est le genre *Opatre* qu'il croit devoir partager, et placer partie dans une famille, et partie dans une autre ; l'auteur voudrait-il procéder ainsi pour les Cossyphus qui présentent la même anomalie ? Ces observations suffisent, je crois, pour prouver la défectuosité d'un système basé sur des caractères isolés ou peu constans ; il n'en peut résulter qu'une fâcheuse confusion, toujours contraire à la précision d'analogie que l'on doit se proposer.

En étudiant les Hétéromères, je me suis appliqué à éviter autant que possible de telles difficultés, et à chercher le moyen d'établir séparément les séries, ou si on peut s'exprimer ainsi, les *échelles* des caractères, pour reconnaître ensuite, par la comparaison de ces mêmes séries, la dépendance, les rapports, et enfin les influences réciproques des organes. Si l'on examine ensuite l'ensemble de cette disposition ainsi graduée, on voit les groupes se dessiner d'eux-mêmes, ainsi que les genres, qui en assignent à la fois les limites et les transitions. Un bon système de classification doit donc ressortir de l'étude complèxe et générale des organes, et non d'un simple arrangement arbitraire appuyé sur des principes établis à

priori, car cette manière de procéder d'après tel ou tel plan préconçu d'avance, qui attacherait à quelques organes seulement une importance prépondérante, serait bien peu philosophique (1).

Le plan de cette monographie n'admet pas de plus grands détails sur le classement entier des Hétéromères : d'ailleurs, comme j'ai déjà eu occasion de le dire, je me propose de traiter ce sujet avec tout le développement possible, dans un catalogue systématique et raisonné de ces insectes, oú j'ai cherché à grouper et à réunir d'abord les *Mélasomes*, les *Taxicornes*, les *Hélopiens* et *Ténébrionites* des auteurs, et à les partager ensuite (abstraction de ces familles) en une série de tribus qni se lieront entre elles par des transitions aussi naturelles que possible : j'exposerai alors les motifs qui m'ont guidé dans cet arrangement nouveau, dont une des conséquences sera le déplacement de la tribu des Cossyphides.

Telle est la marche que j'ai suivie par cela même qu'elle me semble basée sur un principe rationnel, et conforme aux exigences actuelles de la science : je me croirai amplement récompensé de mon travail, si le résultat des observations que je soumets au jugement des entomologistes, est accueilli par eux avec quelqu'indulgence.

(1) Voyez le Traité d'Anatomie comparative de M. Straus-Durckheim.

APERÇU

SUR

LA TRIBU DES COSSYPHIDES.

Le groupe des *Cossyphènes* a été introduit par Latreille dans ses familles naturelles : il constitue la deuxième division de sa famille des *Taxicornes*, et se compose des genres *Cossyphus*, *Helæus*, et *Nilio*. Les analogies qui existent entre les deux premiers de ces genres sont évidentes : quand au genre Nilio, il ne me semble nullement appartenir à ce groupe : tous les caractères lui assignent une place auprès des Helops à forme sphérique. M. Lacordaire qui a été assez heureux pour pouvoir étudier au Brésil ce genre curieux, m'a confirmé dans cette opinion par les détails qu'il a bien voulu me communiquer. Quand au genre Cilibe il a été proposé mais non décrit par Latreille ; je ne doute nullement qn'il ne l'eût placé, après une étude exacte, à la suite des deux premiers que nous venons de nommer, et l'auteur des familles naturelles avait présenti un tel rapprochement lorsqu'il donnait pour caractère de sa tribu « tête entièrement cachée sous le corselet, tantôt emboitée par lui et quelques fois reçue seulement dans une profonde échancrure. »

Les observations dont il a été question ont prouvé combien les caractères de la famille des Taxicornes sont érronées : les genres dont nous nous occupons fournissent des preuves évidentes à l'appui de cette vérité, car non-seulement nous retrouvons dans ces insectes des mâchoires dont le lobe interne est subépineux et terminé par un véritable petit crochet, mais souvent aussi il existe une dent cornée bien distincte quoique courte et cachée : un tel caractère nous a donc semblé inadmissible pour l'étude pratique à cause des modifications imperceptibles qu'il éprouve. En cherchant quelle place on peut assigner à ces genres dans la méthode, je me suis convaincu par l'examen des autres parties de la bouche, par l'extansion et la forme des palpes maxillaires et par celle des antennes, qu'il existe des analogies évidentes entre eux et plusieurs genres appartenant aux anciens *Mélasomes* : Ces caractères éprouvent quelques modifications importantes dans les *Cossyphus*, qui se lient ainsi à plusieurs genres des *Diapérides* : cet arrangement que M. le comte Déjean avait déjà indiqué en partie dans son catalogue pour quelques espèces du genre Cilibe qu'il possédait, m'a paru mériter d'être définitivement adopté, et je me suis décidé à placer ma tribu des Cossyphides entre les *Blapsidaires* et les *Ténébrionaires*.

Les entomologistes sont malheureusement bien peu d'accord sur la véritable acception du mot *genre* : la multiplicité des systèmes a conduit chaque auteur

à envisager la question sous l'aspect qui lui convenait le mieux ; ces subdivisions se sont pour ainsi dire toujours pliées aux exigences de chaque soit-disante méthode. La conséquence de cette divergence d'opinion si fréquente, a été la création infinie de nouveaux genres, fondés le plus souvent sur des caractères organiques insaisissables ou sur de légères modifications du facies. (1) Pour ma part je n'hésite pas à me ranger de l'avis de ceux qui déplorent cet abus, car je suis persuadé qu'un genre ne peut subsister qu'autant que les caractères qu'on lui donne sont sanctionnés par une loi invariable, dépendante de l'organisme et de la conformation des individus, et que dans ce sens seul, le mot genre peut représenter une division naturelle : toute autre subdivision, non établie d'après ce principe doit être, à mon avis, considéré comme artificielle, et par cela même d'une importance zoologique à peu près nulle, ou du moins fort secondaire On peut donc en admettre l'emploi, mais comme un moyen (qu'on me passe l'expression) purement factice, capable seulement de faciliter la description, et d'aider à la connaissance des espèces : je pense que ces divisions devraient s'appeler dans ce cas des *Sous-Genres,* ainsi que cela a été proposé par bien des naturalistes, et entre autre par

(1) M. le professeur Pictet de Genève, a traité, d'une manière aussi lucide que profonde, la grande question de la création des genres, dans la préface de son bel ouvrage sur les Nevroptères; nous ne pouvons mieux faire que d'y renvoyer nos lecteurs.

Cuvier, et les noms qu'on leur imposeraient dans les ouvrages descriptifs, aideraient considérablement la mémoire. Ce principe me semble appliquable aux insectes qui font l'objet de cette Monographie ; je crois impossible d'établir entre eux de bonnes coupes génériques : ils sont à peu près tous pour moi de véritables Helæus et Cossyphus dans la classification naturelle : Pour procéder cependant plus facilemeut à la description des espèces, j'ai cru pouvoir les partager en six divisions, uniquement caractérisées par des modifications peu essentielles : c'est assez dire l'importance scientifique que je leur assigne. Je donnerai des noms à ces divisions ou sous-genres, dont le premier correspond au G. Encéphalus de Kirby; je conserve spécialement le nom d'Helæus à la quatrième division qui renferme le type de Latreille et les espèces voisines.

Le grand genre Helæus, tel que je l'ai circonscrit, ne renferme que des insectes propres à l'Océanie. C'est encore à Latreille que nous en devons la création dans ses familles naturelles. *Vol.* 2, *p.* 32, 2e *édit.* L'espèce qui lui a servi de type, a été nommée par lui *Helæus perforatus*. Selon la méthode suivie par ce grand entomologiste dans l'ouvrage que nous venons de citer, les caractères génériques n'y sont indiqués que fort sommairement, mais l'espèce y est figurée à la *pl.* 3, *fig.* 6. Kirby a successivement fait connaître une autre espèce, l'*Helæus Brownii*, dans un Mémoire descriptif des insectes de la collection

de M. Brown, publié dans les transactions de la Société Linnéene de Londres, *vol.* 12, *pag.* 469, *pl.* 23, *fig.* 8. Une troisième espèce de ce genre curieux a été publiée par M. Guérin, dans la partie entomologique du Voyage de la Coquille, *pag.* 105, *pl.* 5 des insectes, *fig.* 7 : l'auteur lui a donné le nom d'*Helæus Ovatus* : enfin M. Boisduval nous a donné son *Helæus Perronii*, dans le Voyage de l'Astrolabe, *pag.* 259. Quant à celui qu'il désigne sous le nom d'*Helæus Piceus*, il ne m'a pas été possible de deviner à quelle espèce on doit le rapporter, vu la brièveté vraiment extraordinaire de la description. Je n'ai pu également parvenir à savoir dans quelle collection existe cette espèce ; tout ce que je puis affirmer, c'est que l'*Helæus Piceus*, décrit par Kirby dans le même Mémoire que je viens de citer, n'a aucun rapport avec l'espèce indiqué sous ce nom, par M. Boisduval : d'ailleurs, ce n'est point un Helæus, et Kirby exprime lui-même un doute à cet égard. Il existe enfin une cinquième espèce, décrite par M. White, sous le nom d'*Helæus echidna*. Les sept autres espèces dont je donne la description, sont inédites, comme presque toutes celles qui appartiennent aux autres sous-genres. Les auteurs que je viens de citer n'ont fait que rapporter leurs espèces au genre de Latreille, mais sans assigner à ce genre des caractères. Plus tard, MM. Percheron et Guérin ont figuré l'*Helæus perforatus* dans leur *Genera* des insectes, 3[e] *liv.*, *n.* 7, *pl.* 11. Tout en saisissant cette occasion pour exprimer le regret

que j'éprouve en voyant ce travail (qui, du reste, m'a été utile) abandonné par les auteurs, je me permettrai de leur faire observer que les caractères qu'ils assignent au genre Helæus, ne me semblent pas présenter cette clarté que l'on ne saurait trop recommander dans les ouvrages descriptifs : les figures laissent aussi quelque chose à désirer sous le rapport de l'exactitude.

Quant à moi, je le répète, malgré tous mes efforts, je n'ai pu parvenir à limiter les caractères du groupe qui fait l'objet de cet essai, de manière à présenter de bonnes coupes génériques, telles que semblent le réclamer, au premier aspect, le *faciès* de plusieurs des insectes que je décris ; le seul sous-genre Encephalus, par exemple, qui renferme des espèces à tibias inermes, peut être considéré comme type d'une bonne division.

Je donne premièrement un tableau indiquant sommairement les caractères généraux de la tribu des Cossyphides, ainsi que des genres Helæus et Cossyphus : enfin les caractères de chacune des sections ou sous-genres. Ce tableau abrégé donnera une idée générale des coupes introduites dans les Cossyphides.

J'entrerai ensuite dans les détails caractéristiques que j'assigne aux Helæus, et je me bornerai à indiquer brièvement à chaque division les modifications que subissent ces caractères.

Tableau de la Tribu des COSSYPHIDES.

Corps aplati, ovoïde ou hémisphériques, débordé dans son pourtour en forme de limbe ou de disque : quelquefois le disque du prothorax beaucoup plus dilaté que celui des élytres. Tête entièrement couverte par le disque du prothorax ou simplement emboitée dans une échancrure de cette partie du corps ; antennes de onze articles, terminées en une massue de quatre ou cinq articles tantôt globuleux, tantôt aplatis et dilatés ; dernier article des palpes maxillaires plus grands que les précédens, et sécuriformes : élytres embrassant l'abdomen.

GENRE HELÆUS.

A. Bord ou disque du prothorax plat, plus ou moins sensiblement dilaté, recevant la tête dans une profonde échancrure : antennes de onze articles subcylindriques, allongés : les quatre ou cinq derniers globuleux ou légèrement aplatis.

- I. Point d'épines à l'extrémité des tibias. . . . . 1re Divis. ou S.-Genre ENCEPHALUS.
- II. Deux épines à l'extrémité des tibias.
  - a. Elytres non soudées, des ailes propres au vol. . . . . . 2e Divis ou S.-Genre PTEROHELÆUS.
  - b. Elytres soudées, point d'ailes.
    - †. Angles antérieurs du prothorax ne dépassant pas la tête. . . . . 3e Divis. ou S.-Genre . . . . CILIBE.
    - ††. Angles antérieurs du prothorax se croisant en avant et au-dessus de la tête. . . . . 4e Divis. ou S.-Genre. . . HELÆUS proprement dit.

GENRE COSSYPHUS.

B. Bord ou disque du prothorax plat, arrondi, non échancré, recouvrant entièrement et dépassant la tête : antennes de onze articles moniliformes : les quatre derniers en toupie, aplatis et transversaux.

- c. Tête retractile sous le prothorax ; épisternum séparé du tergum, du prothorax. . . . . 1re Divis. ou S.-Genre ENDUSTOMUS.
- d. Tête non rétractile sous le prothorax : tergum de ce dernier non séparé de l'épisternum. . . . . 2e Divis. ou S.-Genre. . COSSYPHUS proprement dit.

HELÆUS LATREILLE.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Tête subcarrée, un peu rétrécie postérieurement, enfoncée dans une profonde échancrure du prothorax ; un peu penchée en avant.

Epistome grand, tronqué, presque toujours légèrement échancré antérieurement, séparé de l'épicrâne par une suture ou dépression sub-circulaire.

Epicrâne coupé obliquement de chaque côté.

Yeux transverses, lunulés, disposés obliquement, débordés par la partie latérale de la tête, aussi visibles en dessus qu'en dessous.

Antennes insérées sous le rebord de la tête, de onze articles subcylindriques ; le deuxième très-court, le troisième plus long que tous les autres : les quatre ou cinq derniers globuleux, quelquefois un peu dilatés et aplatis, formant une faible massue allongée : le dernier sub-ovale.

Menton cordiforme rétréci postérieurement et sinué sur les côtés, languette offrant la même forme, mais

plus étroite et faiblement échancrée vers le milieu, garnie de poils à son bord antérieur : palpes labiaux de trois articles courts et épais, le dernier sécuriforme-obtus.

Labre transverse, arrondi latéralement, faiblement échancré, presque toujours caché sous l'épistome, rarement saillant : garni de poils antérieurement.

Mandibules fortes, bidentées, arquées, partie inférieure de la face interne, striée longitudinalement.

Mâchoires allongées : lobes inégaux, garnis de faisceaux de poils : l'interne tantôt armé d'un très-petit crochet caché dans les poils, tantôt simplement muni de poils sub-épineux recourbés, palpes maxillaires longs, saillants, de quatre articles dont le premier et le troisième sont les plus courts : le dernier très-grand, fortement sécuriforme.

Prothorax dilaté, arrondi latéralement et en avant, partie qui couvre le corps, convexe, disque, ou bord dépassant le corps, aplati, mince, et plus ou moins large, échancré antérieurement ; angles antérieurs saillants, les postérieurs pointus, souvent courbés et dirigés en arrière ; prosternum relevé en carène saillante longitudinale entre les hanches des pattes antérieures. Mesosternum creusé à sa partie antèrieure. Metasternum arrondi à son sommet.

Elytres embrassant l'abdomen, non toujours soudées, mais couvrant, quand elles sont libres, des ailes propres au vol ; partie qui couvre le corps, bombée ou convexe, celle qui le déborde tout autour, ou

disque, mince, plate, et plus ou moins large, mais ne dépassant jamais à la base, la largeur du prothorax, qu'elle égale ordinairement. Ecusson petit, quoique bien visible, en triangle très-ouvert.

Pattes à articulations rapprochées, surtout aux antérieures, dont les hanches sont globuleuses : celles des pattes postérieures méplates. Trochanters soudés aux fémurs : ceux-ci médiocrement dilatés et robustes. Tibias, excepté les postérieurs, plus courts ou de la même longueur que les fémurs, filiformes, légèrement dilatés vers le bas, terminés par de courtes épines : tarses grêles, garnis en dessous de poils courts, serrés, et fauves : le premier article des antérieurs guère plus long que le deuxième ; les tarses postérieurs à peine plus longs que les antérieurs, et ayant l'article basilaire long, ainsi que le dernier ; crochet robustes.

Abdomen méplat, de cinq segments apparents, dont l'avant-dernier est le plus étroit, et souvent bordé de jaunâtre ainsi que le troisième.

La seule différence sexuelle apparente consiste dans la dilatation plus ou moins grande de l'abdomen.

HELÆUS.

PREMIER SOUS-GENRE.

ENCEPHALUS KIRBY.

Antennes subfiliformes, garnies de poils ; les trois avant-derniers articles, courts, faiblement arrondis ; le dernier, se terminant en pointe ; angles antérieurs du prothorax ne dépassant pas la tête ; Élitres non soudées, relevées en bosse, couvrant des ailes propres au vol ; Tibias sans épines.

I. — (1) **ENCEPHALUS GIBBOSUS** KIRBY.

Pl. V. fig. 5.

Rufo-brunneus glaber ovatus; Disco lævi largo inferius reflexo; Capite maxime transverso; Epistomate ab utroque latere reflexo. Thorace nigro lævi nitido. Elytris punctatis, versus basim gibbosis, cum fossulis inœqualibus, in utroque elytro binis secundum longitudinem costis : humerali regione gibbosa,

Long. 22. — Larg. 17 milli.

E. Gibbosus Kirby. Transac. de la Soc. Linnéen. de Londres, vol. 12, pag. 469, n. 18, pl. XXIII, fig. 8.
Cilibe Westwoodü Boisduval. Voyage de l'Astrolabe, pag. 262.

Entièrement d'un brun fauve, glâbre luisant, surtout sur le prothorax : tête large subcarrée faiblement ponctuée : labre un peu saillant, garni de poils

(1) Je crois devoir observer que conformément à l'opinion que j'ai exprimée dans les généralités de cet essai, je devrais n'adopter que le nom d'*Helæus* pour chaque espèce dont je donne la description, et ne placer que secondaire-

jaunâtres. Angles de l'épicrâne et bords latéraux de l'épistome un peu relevés; front déprimé entre les yeux qui sont très-rapprochés. Prothorax transverse, convexe, un peu sinué postérieurement : partie couvrant le corps lisse, un peu et irrégulièrement gibbeuse : disque large plat, à angles antérieurs un peu arrondis n'atteignant pas l'extrémité de la tête; les postérieurs saillants et aigus, Elytres en ovale un peu allongé vers le bas, fortement et brusquement relevées, formant une bosse vers leur base, et deux autres petites bosses obliques vers les régions humérales; disque large d'un brun plus roux, faiblement replié en dessus vers le bord. Sur chaque élytre deux côtes relevées, longitudinales, luisantes, s'effaçant et se rapprochant postérieurement; elles sont interrompues par de légères gibbosités; les interstices entre ces côtes présentent de nombreuses séries de points enfoncés assez rapprochés; suture relevée en carène; dessous du corps et pattes brunes et luisantes.— De la Nouvelle-Hollande — Collections de M. Hope.

ment et entre parenthèses celui du sous-genre auquel elle appartient: pour simplifier cependant autant que possible les indications, ne point répéter trop souvent des noms superflus, et rendre les sous-genres utiles à la détermination et à la connaissance des espèces, je ne placerai que le nom du sous-genre en avant du spécifique, quoique pour moi ces espèces ne représentent que des *Helœus*.

2. — E. SUBMACULATUS.

Pl. VII, fig. 4.

Brunneus testaceus glaber nitidissimus : Disco subfulvo largo lævi explanato ; Thorace nitido haud punctato; Elytris testaceis subfulvis, nitidis, punctatis : humerali regione gibbosa, in utroque elytro quaternis maculis piceis subrotundatis.

Long 13. — Larg. 10 milli.

D'un brun testacé brillant avec quelques reflets métalliques : tête comme celle de l'espèce précédente; labre moins avancé; prothorax transverse, faiblement convexe, luisant, finement ponctué, arrondi sur les côtés, presque pas sinué à sa base; disque large, plat, d'un roux jaunâtre plus clair : angles antérieurs comme dans l'espèce précédente, les postérieurs moins saillants.

Elytres arrondies latéralement, se terminant un peu en pointe vers leur base; une bosse oblique de chaque côté vers la région humérale; chaque élytre présente en outre une autre petite élévation ou gibbosité vers la moitié de sa longueur près du disque, et quatre taches noires; deux sur la partie humérale, une autre plus grande à la moitié de sa longueur près de la suture, et la dernière enfin plus bas et près du disque ; suture relevée. La partie des Elytres qui couvre le corps est fortement ponctuée : le disque est large, plat, se rétrécissant vers le bas, non ponctué, un peu replié en dessus vers le

bord, et de la même couleur que le disque du prothorax ; tout le dessous du corps, les pattes, et les antennes d'un brun foncé et luisant.—Nouvelle-Hollande.

Ma collection.

DEUXIÈME SOUS-GENRE.

PTEROHELÆUS.

Languette présentant antérieurement une double échancrure, très-légère ; Antennes courtes, se terminant en une massue, formée par les quatre ou cinq derniers articles qui sont velus, arrondis et un peu applatis ; Angles antérieurs du prothorax ne dépassant pas la tête. Élitres non soudées, peu convexes, couvrant des ailes propres au vol, Fémurs subdilatés ; premier article des Tarses antérieurs, pas plus long que les trois suivants : épines des tibias peu visibles aux tarses antérieurs, plus fortes aux postérieurs.

I. — PTEROHELÆUS WALKERII.

Pl. II, fig. 4.

Nitido-niger, Capite subtransverso ; lateralibus epicranii angulis porrectis; disco largo lævi, explanato : Thorace explanato, haud punctato : Elytris multicostatis; in singulis intervallis binis depressorum punctorum lineis.

Long. 25. — Larg. 16 milli.

Noir luisant, ovale, peu convexe : tète faiblement rugueuse, subtransversale ; angles latéraux de l'épicrâne saillants et relevés ; épistome légèrement bombé et arrondi sur les côtés ; front déprimé ; antennes de la longueur environ du prothorax. Celui-

ci arrondi, fortement transverse, lisse, subsinué postérieurement, à disque large et plat ; ses angles antérieurs arrondis, et n'atteignant que la moitié de la longueur de la tête. Elytres en ovale faiblement dilaté postérieurement, très-luisantes ; région humérale un peu relevée en bosse; disque, lisse, plat, aussi large que celui du prothorax, mais se retrécissant vers le bas. Chaque élytre a sur la partie convexe qui recouvre le corps neuf côtes relevées longitudinales; dans chacun des interstices de ces côtes, deux rangées de petits points enfoncés : les points et les côtes s'oblitèrent vers l'extrémité inférieure des élytres. Fémurs dilatés : antennes, pattes et tout le dessous d'un noir brun et luisant; abdomen aplati, faiblement ridé longitudinalement. — Nouvelle-Hollande. — Ma collection.

2. — **P. PICEUS** KIRBY.

Pl. II, fig. 5.

Piceo-brunnueus lucidus : Capite rotundato porrecto ; Thorace lævi convexo transverso ; disco satis largo, reflexo, postice augustiori ; Elytris ovatis, postice subacuminatis, convexis striatim punctatis ; intervallis in numerosas costas subelevatis.

Long. 17. — Larg. 11 milli.

Helæus Piceus Kirby. Transac. de la Soc. Linnéenne de Londres. Vol. 12, pag. 467, n. 19.

Ressemble au précédent, mais s'en distingue par sa taille beaucoup plus petite, par sa couleur, et par

les angles latéraux de l'épicrâne qui ne sont pas saillants.

Ovale, d'un brun foncé luisant : tête à peine visiblement ponctuée, labre saillant : côtés de l'épicrâne un peu relevés : prothorax fortement transverse, peu convexe, arrondi de chaque côté et lisse ; presque droit inférieurement ; à disque large, faiblement relevé en gouttière : angles antérieurs n'atteignaut que la moitié de la longuenr de la tête. Elytres peu convexes, ovales, offrant une bosse de chaque côté à la région humérale : disque lisse, aussi large que celui du prothorax, également concave, et comme lui d'un brun un peu plus roux, se rétrécissant vers le bas. Sur chaque partie des élytres qui couvrent le corps on distingue de nombreuses côtes rapprochées, beaucoup plus fortes vers la base et la suture ; entre ces côtes des séries ou lignes de points enfoncés : ceux qui forment la dernière ligne près du disque, sont beaucoup plus gros. Dernier article des antennes roux. Pattes et dessous comme dans l'espèce précédente; bords inférieures des segments de l'abdomen roux. — De la Nouvelle-Hollande.

Ma collection.

3. — P. INSULARIS.

Pl. III, fig. 6.

Fusco-brunneus glaber ovatus : Capite porrecto; Thorace lævi, postice sinuoso, posticis augulis recurvis, porrectis : disco lævi angusto; Elytris lucidis, cum costis numerosis haud multum eminentibus, interstitiis punctatis.

Long. 15. — Larg. 9 milli.

Il est entièrement d'un noir-brun terne, ovale, glabre; tête avancée, arrondie ; front subconvexe lisse. Protorax lisse, peu convexe, transverse, arrondi latéralement, sinué postérieurement ; disque étroit, plat ; angles antérieurs n'atteignant pas la moitié de la longueur de la tête, les postérieurs saillants, et un peu recourbés en dedans. Elytres en ovale, sinuées à la base, faiblement rétrécies vers le bas, peu convexes, avec de nombreuses côtes relevées peu apparentes, surtout vers le disque et vers le bas; entre ces côtes deux séries de points enfoncés alignés et peu profonds; disque lisse, plat, aussi large que celui du prothorax, se retrécissant postérieurement; suture lisse; autennes courtes, les cinq derniers articles grands et aplatis: Pattes brunes, luisantes; Fémurs dilatés ; tout le dessous du corps d'un brun terne. — Ma collection; rapporté de la Nouvelle-Hollande, par MM. d'Urville et Jacquinot.

4. — P. STRIATOPUNCTATUS. BOISDUVAL.

Pl. II, fig. 6.

Nitidissimo-niger, glaber ovatus convexus : Capite punctato rotundato postice depresso : Thorace vix punctato transverso : disco subreflexo : Elytris convexis, parum ordinate sed confertim punctatis, sutura lævi; disco angustissimo, in elytris eminentia juxta humerales angulos.

Long. 15. — Larg. 9 milli.

Cilibe Striatopunctata. Boisduval. Astrolabe, pag. 266.

D'un noir profond très-brillant, allongé; tête arrondie, fortement ponctuée; labre saillant. Prothorax peu bombé, luisant, finement ponctué, fortement transversal, arrondi de chaque coté, subsinué postérieurement; disque étroit légèrement en gouttière; angles antérieurs arrondis, atteignant la moitié de la longueur de la tête; deux légères dépressions sur la partie convexe du prothorax, près du bord inférieur. Élytres luisantes, parallèles, arrondies postérieurement; légèrement sinuées à leur base, et à peine visiblement comprimées de chaque côté à un tiers de leur longueur; suture lisse : la partie qui recouvre le corps est convexe et fortement ponctuée. Ces points, qui semblent alignés vers la moitié de chaque élytre, sont irrégulièrement disposés vers la suture et près du disque : celui-ci est lisse, étroit, surtout vers le bas, et relevé en gouttière. Antennes un peu plus longues que le

prothorax ; les quatre derniers articles ronds et fauves : tout le dessous du corps et les pattes luisantes et d'un brun-noir.

Ma collection. — Ile des Kanguroos. — Nouvelle-Hollande.

5. — P. KOLLARII.

Pl. VII, fig 3.

Nitido-brunneus, glaber convexus, thorace maxime transverso : disco angustissimo : Elytris tenuiter inordinate punctatis, postice acuminatis : disco fere obsoleto.

Long. 14. — Larg. 9 1/2 milli.

Brun luisant, glabre, très-convexe ; tête large, saillante, fortement ponctuée ; prothorax notablement transverse, sinué à sa partie postérieure, arrondi latéralement et très-finiment ponctué ; disque étroit, plat et lisse ; angles antérieurs atteignant à peine la moitié de la longueur de la tête : les postérieurs saillants et assez aigus. Élytres sinuées à leur base ; parallèles jusqu'au deux tiers de la longueur et arrondies vers le bas, qui se termine ensuite un peu en pointe ; luisantes, très-convexes, finement et irrégulièrement ponctuées ; disque à peu près nul ou peu apparent ; tout le dessous luisant et d'un brun-noir ; antennes comme celles de l'espèce précédente.

De la rivière des Cygnes : à la Nouvelle-Hollande.

Collection de M. Hope.

6. — P. PARALLELUS.

Pl. II, fig. 7.

Nigro-brunneus, obscurus, nitidus, glaber elongatus : capite rugoso rotundato ; thorace transverso punctato cum disco subreflexo. Elytris parallelis valde striato-punctatis ; sutura lævi ; disco fere obsoleto , humerali regione utrinque subelevata.

Long. 14. — Larg. 7 milli.

Entièrement d'un noir-brun très profond, luisant ; tète arrondie : épistome convexe ; épicrâne un peu relevé latéralement ; labre saillant. Prothorax moins transverse que celui des espèces précédentes, non sinué postérieurement, finement ponctué, convexe et arrondi latéralement : disque large un peu creusé en gouttière, ponctué, et d'un brun un peu moins foncé ; angles antérieurs, dépassant un peu la moitié de la longueur de la tète. Élytres convexes, parallèles, quoique faiblement comprimées près de la région humérale (qui est elle-même un peu relevée en bosse), arrondies par le bas, fortement ponctuées. Ces points enfoncés sont disposés par lignes très-rapprochées : disque très-étroit, mais visible et relevé : antennes fauves, velues, pattes et dessous du corps brun-foncé et luisant.

De la rivière des Cygnes, à la Nouvelle-Hollande. — Collection de M. Reiche.

7. — P. PELTATUS.

Pl. II, fig. 1·

Brunneus, ovatus glaber : capite et thorace transversis; disco subrubro, angusto, lævi. Elytris crasse confertim seriatim punctatis.

Long. 14. Larg. 8 1|2 milli.

Brun, ovale, glabre peu luisant : tête grande, transverse, arrondie en avant et latéralement, sub-convexe, rétrécie postérieurement; labre un peu saillant. Thorax lisse, transversal, bombé, arrondi, non sensiblement sinué postérieurement : disque plat, rebordé d'un brun-roux; angles antérieurs n'atteignant que la moitié de la longueur de la tête Élytres sub-convexes, en ovale à peine dilaté vers le bas : de nombreuses côtes rapprochées et peu saillantes sur la partie des élytres qui couvre le corps; ces côtes sont séparées par des lignes de points enfoncés : suture faiblement relevée, lisse. Disque lisse de la même couleur que celui du prothorax, presque pas rétréci vers le bas. Antennes courtes, le sixième article est déjà faiblement dilaté; les cinq derniers courts, larges, arrondis, d'un fauve obscur : dessous du corps brun et luisant ainsi que les pattes.

Ma collection. — De la Noulle-Hollande.

8. — P. REICHEI.

Pl. II, fig. 2.

Subrubro-brunneus fuscus, glaber elongatus : capite porrecto, superne depresso : thorace transverso convexo, cum disco reflexo subrubro; Elytris subparallelis, postice acuminatis, striatim punctatis, convexis, cum disco angusto elevato.

Long. 20. — Larg. 10 milli.

Cette grande et belle espèce est entièrement d'un brun-roux foncé, mais terne. Tête très saillante finement ponctuée. Épistome convexe ; angles latéraux de l'épicrâne saillants quoique arrondis, front convexe. Prothorax transverse, à peine sinué postérieurement, convexe, lisse, arrondi de chaque côté, mais très légèrement sinué près des angles antérieurs du disque ; celui-ci grand, concave avec un rebord très-petit et luisant ; les angles antérieurs n'atteignent pas le tiers de la longueur de la tête. Élytres convexes latéralement, déprimées en dessus, subparallèles, s'arrondissant vers le bas, et se terminant enfin un peu en pointe : régions humérales à peine saillantes : sur chaque élytre de nombreuses côtes saillantes peu visibles, qui s'oblitèrent vers le bas et latéralement : les espaces entre ces côtes, garnis de rangées de points enfoncés ; suture lisse, disque presque nul et luisant ; les cinq derniers articles des antennes ronds, mais un peu

aplatis, velus et d'un testacé très brun ; tout le dessous du corps d'un brun foncé terne : pattes de la même couleur, mais luisantes. — De la Nouvelle-Hollande. — Collection du Muséum de Paris.

9. — P. GUERINII.

Pl, II, fig. 3.

Nigro-brunneus glaber elongatus : capite porrecto : thorace subpunctato maxime transverso . disco largo subreflexo ; Elytris parellelis, inferius ovatis, cum disco fere obsoleto, punctorum lineis inter se proximis; nonnullis inferius per intervalla minimis tuberculis.

Long. 17. — Larg. 12 1|2 milli.

Très-voisin du précédent : allongé, d'un noir-brun terne. Tête très-saillante ; épistome un peu échancré antérieurement, front convexe. Prothorax fortement transverse, sinué inférieurement et arrondi sur les côtés, convexe, subponctué ; disque large, un peu relevé, d'un brun moins obscur : angles antérieurs dépassant un peu la moitié de la longueur de la tête. Élytres parallèles jusqu'aux deux tiers, et arrondis postérieurement ; la partie qui couvre le corps convexe, à ponctuation alignée et serrée ; vers le bas on aperçoit entre les espaces quelques très petits points relevés ou tubercules ; suture lisse : disque presque nul, mais formant un petit rebord : dessous du corps et antennes comme dans l'espèce précédente.

Ma collection et celle de M. Hope.

TROISIÈME SOUS-GENRE.

CILIBE.

Dernier article des palpes labiaux, obtus ou subarrondi. Angles antérieurs du prothorax, ne dépassant pas la tête. Élytres soudées ; point d'ailes propres au vol.

I. — CILIBE BRUNNIPES.

Pl. III, fig. 4.

Nitido-brunneus, ovatus, glaberrimus, convexus : disco angusto testaceo : Elytris subpunctato striatis : sutura obsoleta.

Long. 11. — Larg. 7 milli.

D'un brun foncé et luisant, ovale, glabre. Tête transversale, fortement ponctuée; labre saillant; épistôme un peu échancré antérieurement et convexe; épicrâne bombé; palpes maxillaires testacés; antennes courtes, de la même couleur et à dernier article se terminant un peu en pointe. Prothorax transverse, arrondi latéralement, finement ponctué, sinué postérieurement : partie qui couvre le corps convexe, luisante; disque d'un brun plus clair, plat

avec un léger rebord; angles antérieurs atteignant la moitié de la longueur de la tête; angles postérieurs un peu saillants en arrière. Élytres en ovale faiblement acuminé vers le bas, très-convexes, luisantes, avec de nombreuses séries longitudinales de points enfoncés; les interstices entre ces rangées de points semblent faiblement relevées en côtes : suture peu apparente; disque un peu relevé, de la même couleur que celui du prothorax, assez étroit vers la base et presque nul vers le bas. Dessous du corps d'un brun roux, ponctué; abdomen ridé longitudinalement; pattes de la même couleur testacée.

Ma collection.—Rivière des Cignes. à la Nouvelle-Hollande.

2 — C. ELONGATUS.

Pl. VII, fig. 6.

Nigro-brunneus, elongatus, nitidus, lævis, glaber : Capite porrecto, antice angustiori : Thorace convexo, postice haud sinuoso, tenuissime punctato, cum disco angustissimo : Elytris postice acuminatis, substriatis et punctatis, cum disco fere obsoleto

Long. 12 1|2. — Long. 6 milli.

Entièrement d'un brun foncé; allongé, étroit. Tête saillante, subcarrée, rétrécie en avant, ponctuée; épistome un peu échancré antérieurement; épicrâne convexe; palpes maxillaires testacés; labre saillant;

antennes courtes, testacées : les quatre derniers articles faiblement aplatis et velus. Prothorax transverse, peu convexe, luisant, finement ponctué; arrondi latéralement et un peu échancré de chaque côté au-dessus des angles postérieurs, non sinué inférieurement; disque très-étroit, un peu concave, avec les angles de l'échancrure n'atteignant environ que le bord antérieur des yeux. Élytres en ovale acuminé postérieurement, moins luisantes que le prothorax, convexes surtout postérieurement, finement et irrégulièrement ponctuées; chaque élytre présente, en outre, les traces de huit ou neuf côtes relevées, à peine visibles : dessous du corps ponctué et luisant; tibias faiblement rugueux. — Rapporté de la Nouvelle-Guinée, par MM. les officiers de l'Astrolabe et de la Zélée.

Ma collection.

3. — C. GRANULOSUS.

Pl. VII, fig. 5.

Nebuloso-brunneus, elongatus, inferius acuminatus, glaber : Capite porrecto rotundato. Thorace haud sinuoso subconvexo rugoso, cum disco angusto rugoso; Elytris granulatis, submulticostatis, cum disco fere obsoleto.

Long. 13. — Larg. 6 1/2 milli.

Cette espèce ressemble beaucoup à celle qui précède, mais elle est toute d'un brun un peu plus clair

et terne. Tête comme celle de l'espèce précédente, mais plus fortement ponctuée : antennes d'un brun clair, velues, les derniers articles un peu aplatis. Prothorax fortement ponctué, peu sensiblement transverse, subconvexe, peu arrondi latéralement et à peine échancré de chaque côté près des angles postérieurs : bord inférieur non sinué ; près de ce bord trois faibles depressions ou fossettes, celle du milieu à peine sensible et plus large : disque concave mais très-étroit : angles antérieurs n'atteignant que la moitié de la longueur de la tête. Elytres d'un brun plus roux, parallèles, à peine visiblement échancrées vers la moitié de leur longueur, arrondies et un peu prolongées en pointe vers le bas ; convexes inférieurement et finement granulées et rugueuses. Chaque élytre a, en outre, neuf côtes longitudinales, peu saillantes ; la troisième et la cinquième sont un peu plus marquées vers la base. Disque très-étroit et relevé ; suture un peu saillante ; dessous du corps luisant, de la même couleur que le reste, ponctué. Pattes comme celle de l'espèce précédente. — De la Nouvelle-Zélande, rapportée par les mêmes officiers.

Ma collection.

4. — C. CARINATUS

Pl. III, fig. 2.

Fusco-brunneus, glaber elongatus : Capite punctato, antice coarctato, porrecto: Thorace lævi transverso, cum disco maxime reflexo ; posticis angulis recurvis; Elytris inordinate punctatis, postice acuminatis, cum disco maxime reflexo, inferius angustissimo; in utroque latere scutelli fossula leviter oblique impressa.

Long. 15. — Larg. 8 1|2 milli.

D'un brun terne, ovale, glabre. Tète ponctuée, fortement recoupée et retrécie à ses angles antérieurs; labre saillant, étroit; épistome convexe : angles antérieurs de l'épicrâne arrondis mais saillants et un peu relevés; front convexe. Prothorax finement ponctué, transverse, arrondi sur les côtés, attenué en avant et fortement sinué inférieurement; disque assez large, très-relevé, ponctué finement et à bords repliés en dessus; angles antérieurs atteignant ceux de l'épicrâne; les postérieurs saillants et recourbés en dedans. Élytres ovales, terminées un peu en pointe, sinuées à la base, convexes et relevées postérieurement en carène : sur chaque élytre on voit une petite fossette peu visible et oblique de chaque côté de l'écusson, ainsi que de nombreuses séries longitudinales de points enfoncés très-rapprochés : quelques-uns des interstices faiblement saillants : suture lisse, relevée en carène ; une ligne de points enfoncés

plus gros entre le bord de la partie convexe des élytres et le disque; celui-ci aussi large à sa base que celui du prothorax et plus étroit vers le bas, relevé et replié sur son bord. Tout le dessous du corps brun, plus luisant que le reste. Fémurs luisants ; tibias garnis de poils; avant-dernier article des tarses antérieurs très-court. Cette espèce, dont l'individu que j'ai vu, est malheureusement sans antennes, m'a été communiquée par le Museum de Paris : elle est de la Nouvelle-Hollande.

5. — C. SILPHOIDES.

Pl. III, fig. 3.

Præcedenti similis. Brunneus, lævis, ovatus : Capite porrecto; Thorace transverso convexo; disco elevato, posticis angulis recurvis, porrectis : Elytris ovatis, cum disco angustissimo postice acuminatis, punctis tenuissimis subseriatis.

Long. 15. — Larg. 9 milli.

Entièrement de la même couleur que l'espèce précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup, mais dont elle se distingue par les caractères suivants : plus large et plus convexe : antennes assez longues, brunes; les derniers articles aplatis; le terminal, ovalaire : reste de la tête comme dans l'autre espèce. Prothorax plus large antérieurement et plus convexe, à peine visiblement ponctué, terne, sinué postérieurement; disque large, plat, à bords repliés en dessus;

angles antérieurs atteignant la moitié de la longueur de la tête, les postérieurs recourbés en dedans; un petit sillon oblique entre le bas de la partie convexe du prothorax et le disque. Elytres ovales, ternes, très-faiblement dilatées vers la moitié et acuminées postérieurement, sinuées à la base, où elles sont moins convexes que vers le bas; elles ont de nombreuses séries de gros points enfoncés. Tout le reste comme dans l'espèce précédente.

Ma collection. — De la Nouvelle-Hollande.

6. — **C. AUSTRALIS.** BOISDUVAL (1).

Pl. IV, fig. 2.

Brunneus, glaber, ovatus : Capite rotundato porrecto : Thorace transverso lævi convexo : Disco subreflexo, posticis angulis maxime recurvis; Elytris ovatis cum disco angustissimo, punctatis, in utroque ternis costis subelevatis.

Long. 16. — Larg. 10 milli.

Cilibe Australis Boisduval. Astrolabe, pag. 263.

D'un brun terne presque noir, glabre, ovale. Tête arrondie et saillante, finement ponctuée, un peu échancrée en avant; labre saillant, front concave. Thorax convexe, transverse, lisse, arrondi

(1) Quoique le nom de cette espèce soit attribué à d'Urville par M. Boisduval, je ne crois pas qu'elle ait été décrite nulle part par ce célèbre navigateur; ce nom doit donc revenir de droit à l'auteur de la partie entomologique du Voyage de l'Astrolabe.

latéralement et fortement sinué inférieurement : disque assez large, légèrement relevé, à rebords ronds; angles antérieurs atteignant un peu plus de la moitié de la longeur de la tête; les postérieurs très-saillants et recourbés en dedans. Elytres convexes, un peu sinuées à la base, en ovale faiblement dilaté au tiers de leur longueur et arrondies vers le bas : sur chaque élytre trois côtes longitudinales bien marquées et lisses ; les interstices ponctués ; suture lisse et un peu saillante ; disque étroit, à bord replié en dessus. Le dessous du corps luisant et ponctué; les segments de l'abdomen ridés longitudinalement; tibias rugueux· Le seul individu que je connaisse fait partie de ma collection ; il est malheureusement privé de ses antennes et de tous ses tarses. — De la Nouvelle-Hollande.

7. — C. LÆVICOLLIS. FABRICIUS.

Pl. III, fig. 1.

Fusco-niger, glaber; Capite granulato, porrecto, subtransverso : Disco thoracis subreflexo angusto : Thorace transverso, tenuissime granulato : Elytris ovatis convexis punctatis subrugosis : Disco fere obsoleto : in utroque elytro ternis costis versus basim interruptis ; in interstitiis tuberculis subseriatis.

Long. 15. — Larg. 10 milli.

Silpha Lævicollis. Fabricius. Entom. Syst. 1, 250, 8.
—— —— Fabricius. Syst. Eleuth. Vol. 1, pag. 338, 8.
—— —— Olivier. Ins 2, 11, 12. Tab. II, fig. 15·

Ovale, entièrement d'un noir mat. Tète arrondie,

saillante, convexe et rugueuse; bords de l'épistome et de l'épicrâne un peu relevés. Antennes courtes, d'un brun-roux; les cinq derniers articles notablement plus gros que les autres et ronds. Prothorax transverse, sinué postérieurement et arrondi sur les côtés; la partie qui couvre le corps convexe et rugueuse; disque large, un peu creusé en gouttière, plissé; angles intérieurs, arrondis, peu saillants; les postérieurs faiblement recourbés en dedans. Elytres très-convexes, ovales, ponctuées, un peu dilatées vers la moitié de leur longueur; angles huméraux obtus : sur chaque élytre trois côtes tranchantes longitudinales, partant de la base et n'atteignant pas l'extrémité postérieure : ces côtes sont interrompues d'une manière irrégulière surtout vers le bas : dans les interstices, des tubercules alignés de grosseur inégale, qui s'oblitèrent également vers l'extrémité postérieure des élytres : disque très-étroit. Tout le dessous du corps d'un brun très-foncé, luisant et ponctué.

Ma collection. — De la Nouvelle-Hollande.

8. — C. INTERRUPTUS.

Pl. IV, fig. 7.

Rufo-brunneus, glaber, granulatus : Disco angustissimo : Thorace subconvexo ; in utroque elytro costa usque ad partem tertiam elevata, binis aliïs costis juxta latera interruptis, prope obsoletis ; sutura subelevata.

Long. 10. — Larg. 6 1|2 milli.

Cette petite espèce est entièrement d'un brun-noir terne. Tête grande, convexe, ponctuée, saillante, un peu échancrée en avant et latéralement; labre saillant. Prothorax transverse, convexe, arrondi, étroit en avant et sinué à son bord postérieur, entièrement granulé ; disque large, plat, à bords un peu repliés en dessus, angles antérieurs, arrondis, atteignant la moitié de la longueur de la tête ; les postérieurs très saillants et recourbés en dedans. Elytres très-convexes, finement granulées et un peu acuminées vers le bas ; angles huméraux, obtus. Sur chaque élytre trois côtes comme celles de l'espèce précédente, mais plus petites ; celles près de la suture sont interrompues vers la moitié de leur longueur ; les autres ne sont formées que par une série de très-petits tubercules allongés peu visibles. Suture légèrement saillante. Disque très-étroit surtout vers le bas. Extrémités des antennes testacées; dessous du corps ponctué et d'un brun plus clair, ainsi que

les pattes; celles-ci garnies de quelques poils fauves.
Ma collection. — De la Nouvelle-Hollande.

9. — C. EMARGINATUS. GUÉRIN.

Pl. III, fig. 5.

Fusco-niger, glaber; Capite rotundato; Disco angusto : Thorace convexo, transverso, subgranulato : Elytris convexis punctatis, in utroque elytro ternis costis elevatis; sutura in carinam elevata.

Long. 14. — Larg. 9 milli.

Cilibe Emarginatus. Guérin. Voyag. de la Coquille, pag. 105.

Cilibe Cossidoïdes. Boisduval. Voyage de l'Astrolabe, pag. 265.

D'un noir terne. Tête aplatie, transverse et rugueuse, faiblement échancrée en avant, ses bords un peu relevés. Antennes courtes, testacées, les derniers articles épais. Prothorax transverse, arrondi, faiblement granulé, étroit en avant, sinué en arrière, convexe; disque large, plat; angles antérieurs, obtus, n'atteignant qu'un peu plus de la moitié de la longueur de la tête : les postérieurs moins recourbés que ceux des espèces précédentes.

Élytres faiblement sinuées à leurs bases, ovales, un peu plus larges au milieu, terminées en une pointe très-obtuse : elles sont couvertes de gros points enfoncés, et ont chacune trois côtes élevées, dont les extérieures sont peu saillantes; suture relevée, lisse; disque étroit, relevé sur ces bords, et un peu

creusé en gouttière ; tous le dessous noir, faiblement ponctué.

Ma collection et celle du Muséum de Paris.

De l'île King à la Nouvelle-Hollande : rapporté par Perron.

10. — **C. UNICARINATUS.** BOISDUVAL.

Pl. IV, fig. 6.

Nigro-brunneus, glaber, ovatus, postice subdilatato : Disco explanato angusto : Thorace transverso, cum anticis angulis acutis, porrectis : Elytris, maxime convexis, postice subacuminatis, punctatis : nonnullis costis inter se confusis : sutura valde elevata.

Long. 12. — Larg. 9 milli.

Cilibe unicarinata, Boisduval. Voyage de l'Astrolabe, pag. 265.

Ovale, entièrement d'un noir-brun mat, glabre. Tête arrondie en avant, faiblement échancrée et ponctuée ; épicrâne concave. Prothorax plat, transverse, faiblement caréné, à granulation très-fine, arrondi latéralement et rétréci en avant. Disque large, plat ; angles antérieurs saillants et aigus, dépassant la moitié de la longueur de la tête : les postérieurs recourbés en dedans. Élytres faiblement dilatées au milieu, acuminées vers le bas ; très-convexes, ponctuées, et avec des côtes nombreuses rapprochées, mais à peine visibles : suture fortement relevée en carène. Disque plat, aussi large que celui du prothorax à la base, et plus étroit postérieure-

ment : tout le dessous brun, luisant, et fortement ponctué : les antennes manquent aux deux individus que je connais.

Ma collection et celle du Muséum de Paris.

De l'île des Kanguroos : rapporté par Perron.

11. — C. SUBRUGOSUS.

Pl. IV. fig. 5,

Fusco-brunneus ovatus rugosissimus ; Capite subquadrato ; Disco explanato ; Thorace transverso depresso, angulis anticis porrectis acutis, media linea vix elevata ; Elytris convexis postice subacuminatis ; in utroque quaternæ costæ, fere obsoletæ ; sutura carinata.

Long. 13 1/2. — Larg. 10 milli.

Ressemble beaucoup au précédent, mais il s'en distingue cependant par les caractères suivants : arrondi, d'un brun plus clair et plus terne ; tête subcarrée, arrondie en avant, à peine ponctuée. Antennes courtes, brunes, les derniers articles épais. Prothorax arrondi latéralement et rétréci en avant, notablement transverse, sinué en arrière et rugueux ; déprimé en dessus de chaque côté de la ligne médiane, qui est légèrement relevée ; disque large, plat ; angles antérieurs atteignant presque les deux tiers de la longueur de la tête, très-aigus, saillants et un peu recourbés en dehors ; les postérieurs recourbés en dedans. Elytres rugueuses, très-

convexes, arrondies latéralement, terminées un peu en pointe, à côtes nombreuses, mais très-peu visibles; suture fortement relevée en carène; disque plat, plus large que celui du C. Unicarinatus, un peu bombé près des angles huméraux : tout le dessous du corps luisant et ponctué.

Ma collection. — De la Nouvelle-Hollande.

12. — C. ROTUNDATUS.

Pl. IV, fig. 4.

Brunneus, glaber, subgranulatus; epistomate dilatato, porrecto; Disco explanato, non alias quam juxta marginem reflexo : Thorace transverso, subcarinanato, cum tenui spina in media basi : Elytris rotundatis, punctatis, sutura elevata.

Long 16 — Larg. 14 milli.

D'un brun très-obscur, glabre, un peu luisant, arrondi. Tête subponctuée; angles de l'épistome dilatés de chaque côté; épicrâne relevé et séparé de l'épistome par une suture en saillie subcirculaire; front creux entre les yeux. Antennes courtes, brunes; les huitième et neuvième articles ronds, mais non sensiblement plus gros que les autres; le dixième beaucoup plus gros. le onzième mince et ovalaire. Prothorax fortement transverse, subponctuée, arrondi en avant, peu sinué en arrière; partie qui couvre le corps déprimée, avec deux fossettes decha-

que côté de la ligne médiane, qui offre elle-même vers sa base une très-petite épine relevée ; disque très-large, plat, mais fortement relevé et replié en dessus vers les bords : angles antérieurs atteignant presque l'extrémité de la tête, les postérieurs prolongés et recourbés en dedans. Elytres arrondies, sinuées à leur base, convexes, finement ponctuées ; suture relevée en carène ; disque très-dilaté, plat, un peu bombé près des angles huméraux, partout de la même largeur, ses bords sont repliés en dessus. Tout le dessous du corps brun, ponctué et luisant.

Collection de M. Reiche. — Nouvelle-Hollande ; Rivière des Cygnes.

13. — C. ORBICULARIS.

Pl. IV, fig. 3.

Nigro-brunneus, rotundatus : epistomate haud multum porrecto ; Disco largo explanato : Thorace transverso, granulato, carinato : Elytris convexis, rotundatis, rugosis, sutura elevata.

Long. 19. — Larg. 16 milli.

Cette espèce est très-voisine de celle qui précède ; elle est plus grande, plus convexe et d'un brun plus noirâtre. Tête dilatée en avant, presque aussi large que longue, ponctuée et faiblement échancrée antérieurement ; labre saillant et échancré ; épicrâne

séparé de l'épistome par une suture en saillie transversale, un peu arrondi ; front convexe ; antennes comme celles de l'espèce précédente. Prothorax transverse, arrondi, sinué postérieurement, faiblement rugueux sur sa partie convexe, qui est longitudinalement carénée ; disque aussi large que celui du C. Rotundatus, très-rugueux, plat, avec les bords repliés en dessus ; angles antérieurs, obtus, atteignant environ la moitié de la longueur de la tête ; les postérieurs saillants. Elytres rugueuses, très-convexes, arrondies, un peu dilatées vers le bas et se terminant en une pointe très-faible ; angles huméraux obtus ; disque plus étroit que celui de l'espèce précédente, rugueux, plat, replié en dessus vers le bord ; tout le reste comme à l'autre espèce.

Collections de M. Hope. — De la Nouvelle-Hollande.

13. — C. GAGATES.

Pl. IV, fig. 1.

Nitido-niger, glaber ovatus lævis ; Disco juxta marginem subreflexo ; Thorace transverso, carinato ; Elytris convexis, inferius subpunctatis, sutura elevata.

Long. 18. — Larg. 13 milli.

Ovale, d'un noir profond et luisant. Tête notablement transverse, un peu échancrée en avant, et relevée sur ses bords ; épistome ridé transversalement ; épicrâne bombé ; antennes courtes, à derniers articles peu dilatés et testacés ainsi que les palpes. Pro-

thorax lisse, transverse, rétréci en avant, luisant ; la ligne médiane relevée en carène ; disque large, légèrement granulé, plat, à bords repliés en dessus; angles antérieurs dépassant la moitié de la longueur de la tête, les postérieurs un peu recourbés. Elytres subsinuées à leur base, convexes, en ovale un peu arrondi inférieurement, luisantes, subponctuées vers le bas ; suture relevée en carène, angles huméraux obtus ; disque lisse, dilaté, partout également large, convexe près des angles huméraux, à bords repliés en dessus. Tout le dessous noir brun, moins luisant que le reste, ainsi que les pattes ; abdomen ridé.

Ma collection. — De la rivière des Cygnes, à la Nouvelle-Hollande.

14. — C. TRICOSTELLUS. WHITE.

Pl. V. fig. 6.

Fusco-brunneus glaber ovatus, postice dilatatus; Disco largo, subreflexo; Thorace secundum longitudinem carinato; Elytris convexis punctatis, sutura in carinam altius elevata, cum ternis costis levissimis secundum longitudinem.

Long. 20. — Larg. 14 1/2 milli.

Encephalus Tricostellus. White. Appendix, au Voy. du cap, Grey, pag. 464.

Brun-terne, ovale, dilaté postérieurement. Tête ponctuée, faiblement transversale, arrondie latéralement et à bords relevés ; échancrée quoique peu sensiblement à la partie antérieure : épistome con-

vexe ainsi que l'épicrâne; une suture assez profonde sépare ces deux pièces. Antennes d'un brun assez clair, à peu près de la longueur du prothorax; les quatre derniers articles plus arrondis que les autres, mais petits, surtout le dernier qui est ovalaire et se termine en pointe. Prothorax plat, à peine visiblement ponctué, transverse, sinué postérieurement, arrondi sur les côtés, et rétréci en avant : la partie qui couvre le corps est relevée en carène surtout vers la base; disque plat large rebordé; angles antérieurs obtus, atteignant la moitié de la longueur de la tête, les postérieurs un peu saillants et recourbés en dedans. Elytres arrondies vers le bas, convexes, luisantes, subsinuées à leur base; partie qui couvre le corps convexe, ponctuée; sur chaque élytre trois côtes à peine visibles, disposées un peu obliquement; suture fortement relevée en carène; disque large, plat, replié en dessus sur ses bords, partout également large, un peu bombé près des angles huméraux; dessous du corps brun, ponctué; pattes de la même couleur; les deux avant-derniers segments de l'abdomen bordés de roux (1). — De la rivière des Cygnes, à la Nouvelle-Hollande. — Ma collection.

(1) Ces dernières espèces du sous-genre Cilibe, à disque des élytres développé et très-large, sembleraient peut-être devoir appartenir à une autre division; mais, comme je l'ai dit au commencement de cet essai, je n'ai pas cru devoir attacher une trop grande importance à cette modification de forme si peu constante et insensiblement graduée : si j'avais partagé les Cilibe, j'aurais dû faire aussi deux sections dans les Helæus proprement dits, qui offrent dans quelques espèces, les mêmes différences.

QUATRIÈME SOUS-GENRE.

HELÆUS (PROPREMENT DIT.)

Les quatre derniers articles des antennes arrondis et globuleux, le terminal ovalaire. Angles antérieurs du prothorax très-saillants et se croisant en avant et audessus de la tête. Elytres soudées : point d'ailes : les pattes postérieures plus longues que les intermédiaires; celles-ci un peu plus longues que les antérieures.

I. — **HELÆUS PERFORATUS.** LATREILLE.

Pl. VI, fig. 2.

Nigro-brunneus, nonnunquam subnigro-violaceus : Thorace transverso; Disco sursum reflexo largo haud punctato : Elytris convexis punctatis cum quaternis secundum longitudinem lineis pilorum nigrorum longissimorum, intervallis subpunctatis.

Long. 27. — Larg. 17 1/2 milli.

Helæus Perforatus. Latreille. Fam. Naturelle, 2e édit., vol. 2., pag. 32, pl. III, fig. 6.
— — Percheron et Guérin. *Genera* des Insectes, 3e liv., n. 7. pl. XI.
— — Boisduval. Voyage de l'Astrolabe, pag. 261.

Ovale, d'un noir brun-très profond et terne, quel-

quefois un peu violâtre. Tète avancée, subrugueuse, un peu plus longue que large; épistome convexe; épicràne relevé; front présentant un sillon entre les yeux; labre saillant, ainsi que les palpes. Antennes une fois et demie environ aussi longues que le prothorax; le septième article n'est que faiblement arrondi, les deux suivants globuleux, le dernier plus gros, terminé un peu en pointe. Prothorax transverse, subsinué postérieurement, arrondi sur les côtés, et rétréci en avant; partie qui couvre le corps subponctuée, faiblement convexe, non sensiblement carénée, mais présentant une faible pointe presque constamment obtuse sur la ligne médiane près de la base : disque très-dilaté, mince, relevé tout autour, creusé en gouttière, le bord replié en dessus : les angles antérieurs dilatés, arrondis, recourbés en avant et au dessus de la tête, se croisant presque toujours, ou se touchant, et formant une échancrure circulaire par oú la tête est visible; angles postérieurs faiblement recourbés en dedans. Elytres ovales, brusquement mais peu sensiblement dilatées près des angles huméraux, arrondies vers le bas; partie qui couvre le corps très convexe, ovale, luisante, irrégulièrement ponctuée, garnie de chaque côté de quatre rangées de poils très longs, frisés, entièrement noirs, excepté vers leur pointe qui est d'un brun roux dans quelques individus : ces poils sont implantés par petites mèches; disque très-dilaté, un peu plus large tout autour que celui du prothorax; tous les deux à peine

visiblement rugueux. Tout le dessous noir, et ponctué ; pattes de la même couleur; tibias rugueux. — De la Nouvelle-Hollande.

Ma collection.

2. — H. KIRBYI.

Pl. VI, fig. 4.

Nitido-niger; Disco leviter reflexo, lævi; Thorace transverso, medio subcarinato; Elytris convexis, punctatis, cum quaternis lineis pilorum tenuissimorum nigrorum, distantium brevissimorum; (hæc haberi possit varietas pertinens ad Perforatum).

Long. 25. — Larg. 16 milli.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente dont elle est peut-être une variété.

D'un noir plus grisâtre, mais un peu moins terne. Prothorax plus rétréci de chaque côté, et plus fortement caréné, surtout près de la base, où la ligne médiane est relevée en une pointe obtuse qui ne touche pas au bord inférieur du prothorax ; angles postérieurs de ce dernier saillants et recourbés en dedans. Elytres, brusquement dilatées près des angles huméraux, se rétrécissant un peu vers la moitié et vers le bas ; la partie qui couvre le corps très convexe, ovale, luisante, irrégulièrement ponctuée, et ayant de chaque côté quatre rangées de petites touffes de poils d'un brun fauve, beaucoup plus rares et plus courts que dans l'autre espèce ; à peine quelques traces de

ponctuation sur le disque ; du reste entièrement semblable au Perforatus. Les deux seuls individus que je connais sont deux mâles. — Ma collection et celle de M. Hope. — De la nouvelle Hollande, Rivière des Cygnes.

5. — **H. SPENCII.**

Pl. I, fig. 5.

Nigro-brunneus, ovatus, postice dilatatus : Disco reflexo glabro subpunctato; Thorace transverso, medio carinato : Elytris nitidis inordinate punctatis cum quaternis lineis pilorum parvorum, fulvorum, prope obsoletorum, distantium.

Long 23. — Larg. 14 milli.

Cette espèce, quoique bien distincte des deux précédentes, en est cependant très-voisine. Entièrement d'un noir-brun luisant, avec qnelques reflets fauves ; tête comme celle de l'Helæus perforatus, mais un peu plus longue ; antennes plus courtes, de la même forme, et velues. Prothorax transverse, mais plus étroit, relativement au reste du corps, que celui du Perforatus et caréné comme ce dernier ; il est à peine visiblement ponctué, faiblement sinué postérieurement, à angles postérieurs très-peu saillants et recourbés : disque comme celui des deux autres espèces. Élytres dilatées et arrondies postérieure-

ment, larges comme le prothorax à leur base, mais brusquement quoique faiblement dilatées sous les angles huméraux qui sont arrondis ; partie qui couvre le corps bombée, allongée, ovale, luisante, irrégulièrement ponctuée, ayant de chaque côté quatre rangées de poils fauves très-fins, excessivement courts, et formant une brosse assez serrée : disque comme celui des autres espèces, à peine visiblement ponctué, plus étroit vers le bas que latéralement. Pattes et dessous comme dans l'Helæus Perforatus.

Collection de M. Hope. — De la Nouvelle-Hollande.

4. — H. COLOSSUS.

Pl. IV, fig. 1.

Fusco-brunneus glaber : Thorace transverso : Disco largissimo, explanato, secundum marginem sursum reflexo, granulato; Elytris subconvexis, inordinate granulatis; sutura in carinam elevata, cum spina in media basi thoracis.

Long. 32. — Larg. 20 1/2 milli.

Le plus grand du genre. Ovale, allongé, glabre, d'un brun grisâtre et terne. Tête finement rugueuse; labre très-saillant et un peu échancré ; épistome déprimé, arrondi latéralement, et largement échancré au milieu. Antennes brunes, un peu plus longues

que le prothorax : les quatre derniers articles gros, ronds et roux, le terminal un peu allongé. Prothorax arrondi, fortement sinué postérieurement, à peine visiblement rugueux : la partie qui couvre le corps peu convexe, ondulée ; sur le bas de la ligne médiane une forte épine relevée, dont la base, quoique large, n'atteint pas le bord postérieur du prothorax : disque très-large, un peu creusé en gouttière, et replié en dessus vers ses bords ; angles antérieurs très-arrondis, fortement croisés l'un sur l'autre : les postérieurs recourbés en dedans. Élytres ovales, arrondies du bas, à granulation écartée et peu visible ; partie qui couvre le corps ovale, subconvexe et un peu prolongée vers le bas ; disque partout de la même largeur que celui du prothorax, faiblement relevé et replié en dessus vers ses bords ; tout le dessous d'un brun plus roux et ponctué ; tibias rugueux. — De la Nouvelle-Hollande.

Ma collection et celle de M. Hope.

5. — **H. INTERMEDIUS.**

Pl. V, fig. 1.

Nigro-brunneus, nitidus, lævis, glaber, ovatus : Disco reflexo, largo, cum spina in media basi thoracis : Elytris subgranulatis, in utroque elytro costa levissima, juxta dimidiam inferiorem partem obsoleta ; sutura in carinam elevata.

Long. 26. — Larg. 16 milli.

Ovale, plus allongé que le précédent, d'un noir-brun très-profond, luisant, glabre. Tête faiblement rugueuse, allongée, carrée antérieurement ; épistome bombé et un peu échancré en avant, ainsi que le labre qui est saillant. Antennes comme celles de l'espèce précédente. Prothorax subgranulé, transverse, subsinué inférieurement, à côtés arrondis vers le bas, et sensiblement rétrécis et échancrés vers le haut : la partie qui couvre le corps est très peu convexe et présente plusieurs dépressions ou fossettes ; sur la ligne médiane vers le bord postérieur, une forte épine relevée et un peu recourbée en arrière ; disque large, surtout latéralement, relevé et un peu creusé en gouttière, à bords repliés en dessus ; angles postérieurs recourbés, les antérieurs arrondis et croisés. Élytres ovales luisantes, à granulation à peine visible et écartée : partie qui couvre le corps ovale, convexe, un peu prolongée

en arrière; suture fortement relevée en carène. Sur chaque élytre, et près de l'écusson, une côte trés-peu saillante et oblique, n'atteignant pas même le tiers de la longueur des élytres. Disque aussi large à la base que celui du prothorax, un peu étroit vers le bas; tout le dessous d'un brun foncé, ponctué; tibias rugueux.

De l'île des Kanguroos à la Nouvelle-Hollande. Ma collection.

6. — **H. BROWNII.** KIRBY.

Pl. VI, fig. 6.

Nitido-nigro-brunneus, lævis, glaber : Disco reflexo, spina tenui juxta mediam basim thoracis : Elytris subgranulatis, convexis, sutura carinata.

Long. 2 — Larg. 13 milli.

Helæus Brownii. Kirby. Transac. Soc. Linnéenne de Londres, v. 12., pag. 469, pl. XXIII, fig. 3, n. 18.
— — De Castelnau. Hist. des Ins. Coléoptères, vol. 2, p. 228.
— — Boisduval. Voyage de l'Astrolabe, pag. 261.

Beaucoup plus petit que le précédent; entièrement d'un brun presque noir, très-luisant, glabre. Tête granulée; épistome convexe, relevé sur ses bords, échancré antérieurement; labre saillant, non échancré; front relevé avec un léger sillon longitudinal entre les yeux. Huitième article des antennes

très-gros, rond, le neuvième et dixième de la même forme, mais non aussi renflés, le dernier ovale et fauve. Prothorax transverse, arrondi, lisse, et peu sensiblement sinué postérieurement : partie qui couvre le corps faiblement carénée, un peu plus convexe que dans l'espèce précédente, avec de nombreuses fossettes ou dépressions : sur la ligne médiane, et près du bas, une petite épine relevée. Angles antérieurs, croisés et arrondis, les postérieurs très-recourbés en dehors; disque large, relevé, creusé en gouttière, replié en dessus vers ses bords. Élytres ovales, ainsi que la partie qui couvre le corps, qui est convexe et à peine visiblement granulée. Suture relevée en carène De chaque côté de l'écusson une légère et courte dépression ou fossette ; disque relevé et à bords repliés, de la largeur de celui du prothorax vers la base ; plus étroit sur les côtés et le bas, convexe près des angles huméraux qui sont un peu avancés. Tout le dessous brun, ainsi que les pattes. Tibias rugueux. — De la Nouvelle-Hollande.

Ma collection et celle de la Société Entomologique de Londres.

7. — **H. ECHIDNA.** WHITE.

Pl. VII, fig. 1.

Nitido-niger, lævissimus glaber, elongato : Disco largo, reflexo, juxta marginem undulato; spina in media basi thoracis; Elytris convexis, nitidis, cum ternis lineis crassarum spinarum magnitudine inæqualium.

Long. 15. — Larg. 7 1|2. milli.

Helæus Echidna. White. Appendix au Voy. du cap. Grey, pag. 464.

D'un noir brillant, allongé. Tète convexe, lisse. Prothorax subsinué inférieurement, arrondi surtout sur les côtés, faiblement convexe, lisse avec deux légères dépressions de chaque côté vers le bas; disque large, relevé, ondulé, et faiblement replié en dessus vers ses bords; angles antérieurs émoussés et croisés : les postérieurs courts, mais recourbés en dedans. Élytres allongées, lisses, luisantes, arrondies vers le bas : partie qui couvre le corps convexe; de chaque côté trois rangées d'épines, dont deux près de la suture et la troisième rapprochée du bord du disque. Les épines de la rangée du milieu sont un peu irrégulièrement disposées, et sont aussi beaucoup plus fortes que celles des rangées latérales; disque lisse, aussi large que celui du prothorax, arrondi vers le bas, relevé et ondulé. — De la Nouvelle-Hollande.

Collection du Musée Britannique de Londres.

8. — H. MAC-LEAYI.

Pl. VI, fig. 3.

Fulvo-brunneus, nitidus, glaberrimus, elongatus postice dilatatus; Disco largo reflexo undulato; Thorace convexo, punctato, maxime carinato; Elytris lævibus haud punctatis: sutura elevata, in utroque elytro a basi usque ad tertiam partem costa maxime elevata.

Long. 17. — Larg. 8 1[2 milli.

Entièrement d'un brun roux foncé, très-brillant, glabre et lisse. Tête subcarrée; épistome non sensiblement échancré; labre saillant faiblement arrondi, épicrâne convexe, front avec un léger sillon longitudinal entre les yeux. Antennes aussi longues que le prothorax, tout-à-fait semblables à celles de l'Helæus perforatus. Prothorax finement ponctué, moins sensiblement transverse que dans les autres espèces, allongé antérieurement et arrondi latéralement, subsinué inférieurement : une très-légère échancrure de chaque côté un peu au-dessus des angles postérieurs, ceux-ci non sensiblement recourbés, les antérieurs très-longs, se croisant un peu en avant de la tête, et terminés en une pointe obtuse ; la partie du prothorax qui couvre le corps est un peu convexe, et à ligne médiane fortement en carène, plus relevée vers l'extrémité postérieure ; disque large, ondulé, faible-

ment replié à son bord. Elytres à ponctuation alignée peu apparente, brusquement dilatées sous les angles huméraux, ensuite presque parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur et arrondies vers le bas ; partie qui couvre le corps très-convexe, luisante, faiblement bosselée de chaque côté vers la moitié du corps et près du disque ; suture en carène très saillante ; sur chaque élytre et près de la suture, une côte longitudinale relevée et tranchante, qui part de la base et n'atteint que les deux tiers de la longueur des élytres, où elle s'arrête brusquement ; disque aussi large que celui du prothorax, plus étroit vers le bas, irrégulièrement ondulé, et replié en dessus vers son bord. Tout le d ssous du corps d'un brun très-luisant et ponctué. — De la rivière des Cygnes à la Nouvelle-Hollande.

Collection de M. Hope.

9. — **H. PERRONII.** BOISDUVAL.

Pl. V, fig. 3.

Nigro-brunneus glaber; Disco augusto; Thorace tenuissime rugoso, juxta basim mediam costa maxime elevata : Elytris alte punctatis, convexis : in utroque costa elevata usque ad partem tertiam procedens.

Helæus Perronii. Boisduval. Voyage de l'Astrolabe, pag. 259.

Long. 15. — Larg. 9 1|2 milli.

Ovalaire ; entièrement d'un noir-brun profond,

glabre. Tête faiblement rugueuse subcarrée : épistome convexe à peine échancré en avant, ses angles antérieurs non recoupés et obtus : épicrâne relevé. Antennes un peu plus longues que le prothorax, brunes, terminées en une massue formée des cinq derniers articles qui sont globuleux, le neuvième est plus gros que les autres, le dernier est ovalaire. Prothorax transverse, arrondi latéralement, rétréci vers l'extrémité et sinué à la base : entièrement rugueux et terne; la partie qui couvre le corps est convexe; ligne médiane fortement relevée en côte, plus saillante près de l'extrémité postérieure qu'elle n'atteint pas et où elle se termine brusquement en une pointe obtuse ; disque peu dilaté, creusé en gouttière, les bords repliés en dessus , un peu convexe près des angles postérieurs qui sont faiblement recourbés en dedans; les antérieurs se croisent à peine et se terminent en une pointe étroite, allongée et émoussée. Elytres ovales , arrondies vers le bas, luisantes : partie qui couvre le corps convexe, fortement ponctuée, suture relevée en carène : sur chaque élytre et plus près de la suture que du disque une côte longitudinale, saillante et très-mince, qui part de la base et atteint les deux tiers de la longueur de l'élytre, où elle s'arrête brusquement ; écusson arrondi : disque lisse, relevé près des angles huméraux, le reste plat, plus étroit surtout vers la base, que celui du prothorax et à bords très-étroitement repliés en dessus. Tout le dessous du corps, surtout l'abdomen,

d'un brun un peu plus roux, et rugueux : partie embrassante des élytres ponctuée. — De la rivière des Cygnes à la Nouvelle-Hollande.

Ma collection.

10. — H. HOPEI.

Pl. V, fig. 4.

Fusco-niger, rugosissimus; Thorace convexo, carinato : Elytris convexis, subcostatis, rugosis; in utroque elytro costa crassissima, versus basim submissiori, ad suturam convergenti.

Long. 11. — Larg. 7 1|2 milli.

Entièrement d'un noir mat, ovale. Tête arrondie et rugueuse : épistome non échancré, séparé de l'épicrâne par une fossette transversale et profonde; labre arrondi et saillant. Antennes à peine aussi longues que le prothorax , rugueuses et garnies de poils : les quatre derniers articles ronds. Prothorax transverse, rétréci en avant, convexe, sinué postérieurement , fortement rugueux et caréné : ligne médiane relevée en côte; disque non replié tout autour, large surtout vers les angles postérieurs qui sont aigus et faiblement recourbés en dedans : les antérieurs se touchent seulement, sont minces et très-pointus. Elytres se rétrécissant faiblement sur les côtés, vers le bas, et terminant

un peu en pointe; elles sont rugueuses , avec des côtes nombreuses serrées et peu visibles; la partie qui couvre le corps est convexe près de la base, et aplatie vers le bas : sur chaque élytre et vers la moitié de la largeur, une côte fortement saillante, longitudinalement arrondie, qui s'étend depuis la base jusqu'aux deux tiers de la longueur de l'élytre, où elle s'oblitère en se rapprochant de la suture. Celle-ci non sensiblement relevée ; disque aussi large que celui du prothorax près des angles huméraux, presque réduit à un simple rebord postérieurement et de chaque côté. Pattes et tout le dessous rugueux et d'un noir mat.

De la Nouvelle-Hollande. — Collection de M. Hope.

11. — **H. OVATUS.** GUÉRIN.

Pl. V, fig. 2.

Nigro-brunneus, glaber, ovatus ; Thorace convexo, subrugoso, carinato, posticis angulis porrectis et recurvis; Elytris convexis, nitidis cum nonnullis lineis tuberculorum inæqualium, et punctorum depressorum.

Long. 15. — Larg. 9 milli.

Helæus ovatus. Guérin. Voyag. de la Coquille, pag. 105, pl. V, fig. 7.
—— —— Boisduval. Voyage de l'Astrolabe, pag. 260.

Ovalaire, bombé, glabre, d'un brun presque noir. Tête petite, arrondie, rugueuse; bord anté-

rieur de l'épistome échancré; labre saillant et échancré; antennes plus courtes que le prothorax, terminées par cinq articles plus gros que les autres, arrondis et un peu dilatés en travers; le dernier est le plus grand. Prothorax transverse, terne, rugueux, échancré inférieurement près des angles postérieurs, qui sont très-saillants et recourbés en dedans; la partie qui couvre le corps est convexe; la ligne médiane relevée en carène comme dans l'H. Perronii; de chaque côté de cette carène et près du bas, il y a deux petites fossettes peu profondes; disque étroit, creusé en gouttière, à bords épais et repliés en dessus; angles antérieurs aigus et se croissant un peu. Elytres arrondies vers le bas et terminées faiblement en pointe; elles sont convexes, luisantes et ponctuées irrégulièrement; sur chaque élytre près de l'écusson, une côte élevée, tranchante et étroite, qui va se terminer à la suture vers le tiers antérieur de sa longueur; vient ensuite une autre côte également élevée et tranchante; elle n'est guère plus longue que la précédente, mais elle continue jusqu'au bas en une série d'épines plates et tranchantes; entre la suture qui est épineuse et cette espèce de côte, on observe une ligne d'épines ou de tubercules moins élevés : les côtés des élytres, à partir de la seconde côte, offrent encore deux suites de tubercules épineux et, près du bord, d'autres tubercules placés sans ordre; disque très-étroit, presque réduit à un rebord replié en dessus : tout

le dessous du corps finement rugueux.— De la Nouvelle-Hollande.

Collection de M. Guérin.

12. — H. TUBERCULATUS.

Pl. VII, fig. 2.

Fusco-nigro-brunneus, glaber ; Disco angusto ; Thorace punctato subconvexo, carinato, angulis posticis recurvis ; Elytris inferius ovatis : in utroque elytro juxta suturam secundum longitudinem una series tuberculorum inæqualium ; altera series juxta dimidiam partem elytrorum ; his tuberculis ad basim crassioribus et elongatis ; in interstitiis tuberculis aliis haud seriatis minoribus.

Long. 13. Larg. 9 1|2 milli.

Il est à peu près de la taille de celui que je viens de décrire et il lui ressemble beaucoup.

Entièrement d'un noir-brun terne, glabre, ovale. Antennes et tête comme dans l'Ovatus ; celle-ci un peu plus carrée et aplatie. Prothorax lisse, très-arrondi latéralement, transverse et sinué postérieurement ; partie qui couvre le corps convexe ; ligne médiane présentant une côte ou saillie qui atteint le bord postérieur du prothorax où elle est fortement relevée ; disque large, creusé en gouttière, à bords repliés en dessus ; angles antérieurs très-aigus, minces, se touchant sans se croiser sensiblement; les postérieurs fortement recourbés

en dedans. Elytres arrondies postérieurement et très-légèrement acuminées vers le bas ; angles huméraux obtus : partie qui couvre le corps ovale, fortement convexe ; chaque côté de la suture présente deux côtes ou rangées de tubercules épineux plus ou moius gros, dont quelques-uns, surtout les premiers vers la base, sont d'une forme ovale et allongée ; la côte qui, dans chaque élytre, longe la suture, diverge en dehors près de l'écusson dont elle suit la direction ; celle du milieu de l'élytre est disposée en ligne droite ; ces côtes s'oblitèrent vers le bas, ainsi que les autres tubercules qui sont irrégulièrement disséminés dans les interstices ; entre ces tubercules, on voit de gros points enfoncés peu profonds ; disque lisse et non relevé, large près des angles huméraux, rétréci de chaque côté et presque nul vers le bas. Tout le dessous du corps d'un brun-terne et ponctué.

De la Nouvelle-Hollande. — Collection de la Société Linnéene de Londres.


A 1
A 2
B 1
A 3
A 4
B 2
B 3
B 4
C 1
C 3
C 2
C 4
C 6
C 5
C 7
C 8
D 1
D 2
D 3
D 4
De Breme Del.
A. J. Lallemand Sculp





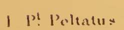












1 Pt. Peltatus

2 Pt. Reicheii

3 Pt. Guerinii.

4. Pt. Walkerii

5. Pt. Piceus

6. Pt. Striatopunctatus

7. Pt. Parallelus

Wanner Del. — A.L. Lallemand Sculp.



1 C Lævicollis
2 C Carinatus
3 C Silphoides
4 C Brunnipes
5 C Emarginatus
6 Pt Insularis
















1. C. Gagates

2. C. Australis

3. C. Rotundatus

4. C. Orbicularis

5. C. Subrugosus

6. C. Linearmatus

7. C. Interruptus

Del

A. T. Lallemand sc











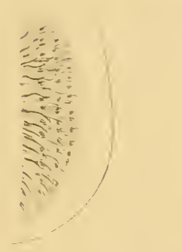


1. H. Intermedius....
2. H. Ovatus ....
3. H Perronii ....
4. H. Hopei ...
5. E. Gibbosus
6. C. Tricostellus

[illegible] Del. [illegible]















1 H. Colossus

2 H. Perforatus

3 H. Mac-Leayi

4 H. Kirbyi

5. H. Spencii

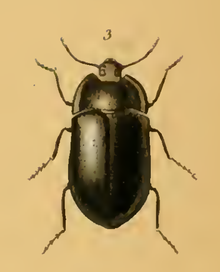
6. H. Brownii

...ger Del.

... Lallemand Sculp.













1 H. Echidna

2 H. Tuberculatus

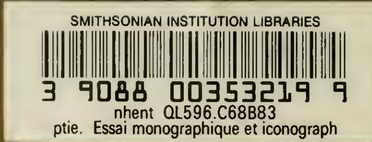
3 P^t. Kollarii

4 E. Submaculatus

5 C. Granulosus

6 C. Elongatus

Meunier Del. A. L. Lellemand Sc.



Chez le même Éditeur :

MONOGRAPHIE

DE

QUELQUES GENRES DE COLÉOPTÈRES

HÉTÉROMÈRES,

APPARTENANT A LA TRIBU

DES BLAPSIDES,

PAR

LE Mis F. DE BRÊME.

Brochure in-12, avec planche. . . . . 2 fr.

Paris. Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.